



JDS D3 - SAISON 2017/2018

Qualifications de la Ligue Grand Est

Organisation

Le palier des qualifications JDS D3 de la Ligue Grand Est se déroule en une phase de poule.

Phase de poule :

La poule se déroule sur 3 journées regroupées dans lesquelles chaque équipes disputent 2 rencontres, soit au total 6 rencontres par équipes.

L'équipe classée 1ère à l'issue de la phase de poule est qualifiée pour le palier des éliminatoires Nationales les 19 et 20 mai 2018.

Dispositions financières :

Palier Qualifications Ligue : aucune disposition.

Palier Eliminatoires Nationale : partage des frais entre les équipes suivant les dispositions financières FFB.

Distance de jeu:

Format 2,80m ou inférieur

Joueur 1 : 150 points Partie Libre / Joueur 2 : 100 points Cadre 42/2 / Joueur 3 : 80 points 1 Bande

La date butoir des rencontres regroupées est fixée au samedi afin de ne pas perturber les nombreuses compétitions individuels se déroulant le dimanche à travers toutes la Ligue.

Calendrier et composition des poules

Equipes engagées et distancier kilométrique							
Equipes	CD	indice	PAM	STM	HAG	total km aller	
PONT A MOUSSON	54	633	km	42	46	88	
SAINT MIHIEL	55	650	42	Km	78	120	
HAGONDANGE	57	650	46	78	Km	124	

Calendrier								
Date des rencontres		Journée 1 - samedi 18/11/17			Journée 2 - samedi 13/01/17		Journée 3 - samedi 28/04/18	
		à PONT A MOUSSON			à SAINT MIHIEL		à HAGONDANGE	
Séance 1	13h30	Hagondange	-	St Mihiel	Pont à M.	-	Hagondange	Pont à M. - St Mihiel
Séance 2	15h15	Pont à M.	-	Hagondange	St Mihiel	-	Pont à M.	Hagondange - St Mihiel
Séance 3	17h00	Pont à M.	-	St Mihiel	St Mihiel	-	Hagondange	Hagondange - Pont à M.

Déroulement des poules :

Les rencontres de chaque séances se déroulent sur 3 billards.

Lors de chaque journées, les séances et les horaires peuvent être aménagées en accord avec toutes les équipes de la poule.

Déroulement des rencontres :

Dans une poule de 3 équipes (chaques équipes rencontrent 3 fois les autres équipes) :

Les responsables de chaque équipe présentent simultanément et par écrit, la composition de l'équipe et l'ordre des joueurs.

Les billards et leur format sont déterminés au début de la compétition par le club organisateur.

L'arbitrage des matchs est assuré par les joueurs des équipes disponibles.

Le club organisateur est chargé de saisir les résultats de la rencontre dans les 24 heures sur le ou les sites FFB Sportif concernés.

Les feuilles de rencontres doivent être signées par le capitaine de chaque équipes et conservées par le club organisateur jusqu'à la fin de la saison.

Tout incident lors d'une rencontre doit être notifié sur la feuille de rencontre.

Responsable du championnat :

Eric CLAUDE - 34 rue de Lorraine 54510 Art sur Meurthe - Tél. 06 17 97 33 00 - eric.claude54@free.fr